# DESCRIPTION DE LA MOTOCYCLETTE TYPE Z 24 C 

# Construite par les "ATELIERS DE LA MOTOBECANE" 

14, Rue Lesault - PANTIN (Seine)<br>R. C. Seine 54 B 7011

Marque. - MOTOBECANE - Type. - Z 24 C - Genre. - MOTOCYCLETTE
Nombre de places assises (y compris le conducteur). - 1 Possibilité d'adapter un tan-sad.
Nom et adresse du constructeur. - ATELIERS DE LA MOTOBECANE 14, Rue Lescrult. PANTIN (Seine).

## 1. - CONSTITUTION GENERALE DU VEHICULE

Nombre de roues. - 2 .
Roue motrice. - Arrière
Constitution du Cadre. - En tube dacier soudé
Roues. - A rayons avec pneumatiques $25 \times 3$.
Emplacement et disposition du moteur. - A la partie inférieure du cadre

## 2. - DIMENSIONS ET POIDS

Empattement extrême. -1 m .30 .
Dimensions maxima du véhicule. - Longueur totale: 1 m .97 - Largeur totale : 0 m .64 .
Hauteur libre au-dessus du sol. -0 m .14.
Poids du véhicule. -90 Kg .

## 3. MOTEUR

Type. - A explosion. Cycle da 4 temps . Monocylindrique - Distribution par soupapes en tète et culbuteurs . Alésage $56 \%$. Course $71 \%$. Cylindrée $174 \mathrm{~cm}^{3} 874$.
Taux de compression. - 6,5.
Puissance administrative. -2 CV .
Carburant normalement utilisé. - Essence.
Réservoir de carburant. - En tóle d'acier, soudé, fixé da la partie supérieure du cadre, entre le guidon et la selle, contenance : 12 litres.
Régime de rotation du moteur. - Maximum : $4.800 \mathrm{t} / \mathrm{m}$. Correspondant au couple maximum : $3.500 \mathrm{t} / \mathrm{m}$.
Echappement. - Un tube de 32 m de diamétre, de 1 m . environ de longueur, débouche dans un pot cylindrique garní de chicanes on spircie. Les dimensions du pot sont: Diametre $75 \%$. Longueur 310 m . Le volume du systéme d'échappement est d'environ 2 litres 100 .
Alimentation du moteur. - Carburateur \& niveau constant type M 19, commandé par poignée tournante ámain droite. Le carburateur est muni d'un filtre daspiration.
Allumage. - Par volant magnétique haute tension NOVI à avance automatique.
Graissage. - Par circulation dhulle automatique.
Refroidissement. - Par cir.

## 4. - TRANSMISSION DU MOUVEMENT

Embrayage. - A disques multiples, travaillant dans lhuile, commandè par manette au guidon a main gauche
Boîte de vitesses. - A 4 vitesses, roujours en prise, commandées par sélecteur da double pédale au pied droit. En appuyant sur la pedale avant, on monte la gamme des vitesses; en appuyant sur la pedale arriere, on la descend, le point mort etant obtenu en appuyant a fond sur la pédale arriére.
Démultiplication de la transmission. - Un pignon de 32 dents, solidare de l'arbre moteur, engrene avec une roue de 80 dents solidaire de l'arbre de bolte de vitesses.
Un pignon de 17 dents, solidaire de larbre de sortie de la boite de vitesses, entraine, par l'intermédiaire dune chaine a rouleaux, une roue de 46 dents, solidaire de la roue arrière.

| Combinaisons <br> de vitesses | Rapports de la bolte | Transmission <br> secondare | Démultiplication <br> totale |
| :---: | :---: | :---: | :---: |
| 1 re | $\frac{80}{32} \times \frac{28}{17} \times \frac{28}{17}=6,78$ | $\frac{46}{17}=2,7$ | 18,3 |
| $2 e$ | $\frac{80}{32} \times \frac{28}{17} \times \frac{24}{20}=4,94$ | 2,7 | 13,35 |
| $3 e$ | $\frac{80}{32} \times \frac{28}{17} \times \frac{20}{25}=3,29$ | 2,7 | 8,9 |
| En prise directe | $\frac{80}{32}=2,5$ | 2,7 | 6,76 |

Avec des pneumatiques de $25 \times 3$ (dont la circonférence de roulement sous charge est de 2 métres, au régime du moteur de 1.000 tours/minute), la vitesse atteinte est de:

## Combinaisons de vitesses

## Vitesse en Kilomètres-heure

$1^{\prime} e$ Vitesse
$2^{\circ} \quad-$
$3^{\circ} \quad-$
Prise directe

[^0]Au régime maximum du moteur, la vitesse maximum du véhicule ressort i $85 \mathrm{~km} / \mathrm{h}$.
Indicateur de vitesse. - Incorporé dans le phare.

## 5. - SUSPENSION

Avant. - Par fourche télescopique.

## Arrière. - Du type coulissant.

## 6. - FREINAGE

Frein avant. - A tambour, avec segments intérieurs, diamétre $130 \%$. commande par un levier ds main drote et cáble. Des máchoires sont munies de garnitures on Ferodo, de largeur 25 m . La surface active de lensemble des deuxgarnitures est de 60 cm 2 .
Frein arrière. - A tambour, avec segments interieurs, diametre 130 n . commandé a lavant par le pied gauche, par tringle. Mèmes máchoires que le frein avant.

## 7. ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

Le volant magnétique alimente sous 6 volts un phare de $180 \mathrm{~m}_{\mathrm{n}}$ de diametre, monte sur rotule permettant le réglage et comportant: Un feu de route - Un feu de croisement, type agree sous le numéro ABTP 497.

Hauteur minimum, le vehicule etant \& pleine charge: 0 m .80
Hauteur maximum, le véhicule etant ì vide $\quad 0 \mathrm{~m} .82$ Un feu de position.
Le volant magnetique alimente, en outre, un feu rouge arriere, situe sur le garde-boue a la hauteur 0 m .00 , avec eciairement de la plaque de police.
Le commutateur est au guidon, $\dot{d}$ main gauche.
Le vehicule est muni d'un catadioptre, agré par lAdministration sous le n TPV 94 et d'un avertisseur sonore agree.

## 8. - DIVERS

Le vehicule comporte un miroir retroviseur fixe sur le guidon, à gauche.
La motocyclette est munie dune plaque métalique tixee sur le carter gauche moteur, portant la cylindree, le type. lannée de sortie du moteur et le numero du moteur dans la série du type.
Le numèro du moteur est, en outre: frappé a l avant au cater principal moteur et le numéro de la machine sur le cadre sur le gousset situé á I'dvant sous le reservoir.
La motocyclette est egalement munie d'une plaque metalique fixee sur la douille de direction, portant le type, le numero de la machine et le numero du moteur.
Le numérotage dans la série du type commence au numéro 900.001

## PROCES VERBAL DE RECEPTION

11 resulte des constatations effectuees a la demande du constructeur le 3 Aout 1955 que le vehicule $\mathrm{n}^{*} 900.001$ d moteur $\mathrm{n}^{\circ} 900.002 \mathrm{cl}$-dessus decrit et presente comme protatype dune série MOTOBECANE type Z 24 C satisfait cux dispcsitions des articles 169,170 et 172 a 183 en ce qui concerne pour l'article 182 lapplication de l'article 97 , du décret du 10 Jufllet 1954 portant réglement genéral sur la police de la circulation routière (Code de la Route) et des arrêtés ministériels pris en application.

Vu et approuve
Enregistré sous le N A. A. 449-55
A Paris, le 10 Aoút 1955
P. IIngenieur en Chef des Mines, en congé

LIngénieur des Mines delelegue. Signé : PERTHUS

A Paris, le 3 Aoút 1955
LIngenieur des T. P. E. (Mines)

## CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Je soussigne, Madame Vincent representanne dument accredisee des "ATELIFRS DE LA MOTOBECANE 14, Rue Lescult, PANTIN (Seine), constructeurs, certife : a) que le véhicule :

1 Genre: Motocyclette.
2 Marque: Motobécane.
3 Type: Z 24 C
$4 \mathrm{~N}^{\circ}$ dans la sèrie du type cadre
5 Source d'ènergie : Essence.
5 bis Cylindrée (en $\mathrm{cm}^{5}$ ), $174 \mathrm{~cm}^{8} 874$.
2 ou 4 temps: 4 temps.

6 Puissance admintstrative : 2 chevaux.
7 Carrosserie
8 Nombre de places assises (y compris le conducteur:) 1
9 Charge utile:
10 Poids c vide : 90 kgs.
11 Polds total autorise en charge :
du vehicule isole:
d'un ensemble:
est entierement conforme cu type decrit plus haut.
Que ce vehicule sort de nos usines le
pour étre livré a

L'authenticité de ce certificat n'est
garantie que s'il porte sur la signature le cachet du modèle cicontre.


Toute transformation du chássis de ce vehicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles 54 \& 62,69 a 81 du code de la route, ou toute modification du vehicule a la suite de laquelle il cesserait d'êrre conforme aux indications portées sur le certificat de conformité ct-dessus, doit farire lobjet d'une declaration a la prefecture*.


[^0]:    $6,56 \mathrm{Km} / \mathrm{h}$.
    $9 \mathrm{Km} / \mathrm{h}$.
    $13.5 \mathrm{Km} / \mathrm{h}$.
    $17,75 \mathrm{Km} / \mathrm{h}$.

